

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 AOÛT 2020

L'an deux mille vingt, le 10 août, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sulpice, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, salle Gaston Malique, sous la présidence de M. Patrick RAMES, maire.

date de la convocation: 3 Août 2020

Présents : Mesdames et Messieurs : Eddy DAVID, Monique DELFOUR, Bernard FAURE, Catherine FOUINAT, Thibaut LAFON, Claudine LANDES, Gérard LOHEZIC, Claude PEGOURIE, Jean-Michel PERIE, Patrick RAMES

Monsieur le maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint, conformément à l'article L.212.15 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Mme Catherine FOUINAT est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par l'ensemble des membres.

Rappel de l'ordre du jour :

1. *Démission d'un conseiller municipal*
2. *Commissions communales : création des différentes commissions, désignation des membres*
3. *Commissions communautaires : désignation des représentants communaux*
4. *Concours : Territoire engagé pour la Nature*
5. *Participation au Jour de la Nuit*
6. *Commission de contrôle des listes électorales : désignation d'un conseiller*
7. *Utilisation des bâtiments communaux, de la serre*
8. *Organisation d'une journée communale*
9. *Mise à l'enquête publique de l'aliénation de chemins communaux*
10. *Compte rendu des réunions passées, des commissions*
11. *Questions diverses*

1/ Démission d'un conseiller municipal

Mr le maire informe le conseil qu'il a reçu une lettre de démission de la part de Mme PRADINES Martine. Il indique qu'il respecte la décision de celle-ci, et a accepté sa démission du conseil municipal.

2/ Commissions communales : création des différentes commissions, désignation des membres

Pour rappel les commissions « voirie, travaux communaux », « école » et « communication » ont été désignées lors de la séance précédente.

Le maire rappelle les commissions existantes précédemment, suggérant d'en créer au fur et à mesure des besoins.

Mme Delfour estime que la commission « finances » est l'une de celles qui fonctionne le plus et sollicite son maintien. Cette proposition est acceptée, après un tour de table, les membres de cette commission sont :

Patrick Rames, Claudine Landes, Eddy David, Monique Delfour et Gérard Lohézic.

3/ Commissions communautaires : désignation des représentants communaux

Claudine Landes indique qu'en vue de la création des commissions communautaires, il y a lieu de désigner des conseillers municipaux dans chacune d'entre elles.

Après acte de candidature des conseillers les commissions sont ainsi pourvues :

- **Agriculture, alimentation, forêt : Jean-Michel Périé**
- **Culture, patrimoine : Monique Delfour**
- **Eau, assainissement : Patrick Rames**
- **Economie - formation - tourisme - développement local : Catherine Fouinat**
- **Environnement - climat - air – énergie : Bernard Faure**
- **Habitat - aménagement (numérique, cœurs de villages) - politiques contractuelles : Claudine Landes**
- **Planification - urbanisme – mobilité : Gérard Lohézic**
- **Santé - affaires sociales - service public : Claudine Landes**
- **Voirie - éclairage public - bâtiments - déchets ménagers : Eddy David**
- **Enfance - Jeunesse - Sport – Piscines : Catherine Fouinat**

Patrick Rames indique qu'il y a lieu de désigner un nouveau représentant auprès du SIAEPA des Causses Sud de Gramat, la candidature de Jean-Jacques Raffy ne pouvant être validée compte tenu qu'il n'est pas élu communal.

Après désignation, les délégués de la commune sont :

- Patrick Rames et Jean-Michel Périé : titulaires, Claude Pégourié et Thibaut Lafon : suppléants

Le maire indique qu'une réflexion est en cours entre les communes et le SIAPEA concernant la défense incendie des habitations, conditions qui tend à devenir nécessaire dans la délivrance des permis de construire. Cette défense devant s'appuyer, en majeure partie, sur le réseau d'adduction d'eau.

4 / Concours : Territoire engagé pour la Nature

Catherine Fouinat indique que ce concours est destiné à la protection de la biodiversité, et que le projet doit s'étendre sur 3 ans. Après tour de table et précisions, le conseil estime que cet appel à projet bien qu'intéressant, ne correspond pas vraiment aux capacités d'une commune de la taille de Saint-Sulpice. C. Fouinat propose néanmoins que le conseil étudie des actions à mettre en œuvre à l'échelle communale, notre commune étant riche de biodiversité, tant sur le plan de la faune que de la flore. Le conseil en accepte l'idée et propose de travailler en interne mais également avec des habitants sur des idées à développer.

5 / Participation au Jour de la Nuit

Le maire indique que depuis quelques années, la commune participe à l'évènement national du « Jour de la Nuit », sollicitée par le PNR qui souhaiterait arriver à ce que 100 % des communes adhérentes y participent afin de promouvoir la qualité du ciel nocturne du Quercy.

Il questionne les membres quant à la participation communale au titre de l'édition 2020. Il précise que les années précédentes, l'éclairage public n'est pas allumé ce jour là et qu'une animation est également proposée aux habitants (observation des étoiles, balade « brâme du cerf » en 2019...). Les élus se prononcent favorablement à la participation pour 2020, des propositions d'animation seront faites à la prochaine séance.

6 - Commission de contrôle des listes électorales : désignation d'un conseiller

Patrick Rames indique que depuis le 1^{er} janvier 2019, les listes électorales sont établies par le maire. Afin que les inscriptions et radiations ne soient pas abusives, une commission de contrôle se réunit régulièrement. Celle-ci est composée : d'un délégué du Tribunal et d'un délégué de l'Administration choisis parmi les administrés et d'un conseiller municipal.

Après un tour de table, Claudine Landes est désignée pour siéger à cette commission.

7 – Utilisation des bâtiments communaux, de la serre

Le Maire indique que le conseil va devoir se prononcer sur des demandes d'utilisation de salles / bâtiments communaux.

Claudine Landes indique que l'association Loisirs et Découvertes envisage d'utiliser la salle Gaston Malique pour des animations une fois par semaine mais également le rez de chaussée du bâtiment Leplant.

Le conseil municipal mettra avec plaisir la salle polyvalente à disposition des membres une fois par semaine, le planning devra être communiqué à l'institutrice afin qu'elle n'y prévoit pas au même moment des activités pour les élèves. Pour ce qui est de l'ancien restaurant, le principal obstacle est le fait qu'il n'y ait qu'un seul compteur d'eau et d'électricité pour tout le bâtiment et qu'actuellement, les charges en reviennent au locataire. Pour cette raison, il est impossible d'autoriser son utilisation.

M. Rames propose une visite de l'ancien restaurant afin que les élus découvrent ce bâtiment et se rendent compte : rdv est pris pour septembre.

Pour la serre : cet espace ne peut-être utilisé qu'en période clémente, son utilisation bâche fermée étant proscrite par la commission de sécurité. De plus elle est considérée comme bâtiment de stockage et n'est pas recensée comme établissement recevant du public (ERP). Elle est sur un terrain communal mais qu'elle a été construite et financée par les associations de la commune : la Chasse et le Comité des Fêtes. Actuellement les compteurs sont à la charge de la commune, néanmoins la consommation électrique est facturée aux chasseurs de septembre à mars, étant les seuls à utiliser le bâtiment.

Jean-Michel Périé indique que quelques travaux seraient à envisager comme la réhabilitation de la chambre froide, ce qui probablement diminuerait la consommation électrique, et à moyen terme le changement de la bâche. Patrick Rames approuve ces idées, par contre il faudra envisager une rencontre avec les associations afin de déterminer qui finance ces travaux. Il indique qu'un Comité de Gestion avait été créé pour ce bâtiment. Gérard Lohézic et Eddy David représenteront la commune au sein de ce comité qui va être sollicité à l'automne pour faire un point.

8 – Organisation d'une journée communale

Le conseil en accepte le principe et retient une journée autour du 20 septembre

9 – Mise à l'enquête publique de l'aliénation de chemins communaux

Le maire indique qu'au printemps Maurice et Annie Chalié se sont portés acquéreurs d'un ancien chemin communal au lieu-dit Mas de Castel, entre les parcelles AP 61 et 62. Le conseil doit se prononcer sur cette cession. Les membres acceptent cette vente à l'unanimité, la procédure d'aliénation de chemin rural va être lancée, notamment la mise à l'enquête publique.

Il est demandé à la secrétaire de vérifier où en est le chemin de Salsac, afin que l'enquête soit ouverte pour les 2 projets en même temps.

10 – Compte-rendus des réunions passées, des commissions...

Pour le PNR Monique Delfour et Bernard Faure font part du résultat des élections au conseil syndical.

Claudine Landes et Catherine Fouinat font part de l'élection de M. Mignat, maire de Marcilhac-sur-Célé, à la présidence du SIVU des Ecoles de la Vallée du Célé et M. Vallet à la vice-Présidence. M. Bancel, Mme Moreau et Mme Fouinat sont membres du bureau.

Mme Landes indique que le premier conseil communautaire a élu les Vice-Présidents délégués et les Vice-Présidents de secteur. Elle précise que M. Cavalerie, vice-Président en charge du PLUi est prêt à se déplacer auprès des communes qui en feraient la demande afin de présenter le dossier.

11 – Questions diverses

Info de Patrick Rames :

- un permis de construire a été déposé par Mr Monier pour un projet sur la grange de C. Pégourié à La Jalie.
- une rencontre avec les élus de Marcilhac sur Célé sera prévue à la demande conjointe des maires.
- le plombier sera contacté pour des réparations dans l'école.
- le conseil décide :
 - d'offrir un cadeau pour les naissances à hauteur de 40 euros
 - une gerbe de fleurs pour le décès d'un habitant à hauteur de 50 euros.
- le congrès des maires et des élus aura lieu du 23 au 26 novembre 2020, inscription avant le 31 août 2020
- la présentation de la carte communale aura lieu le vendredi 28 août 2020 à 9h30 salle Gaston Malique .
- le camping demande une aire de vidange pour les camping-cars, ce projet sera soumis au SIAEPA puisqu'il s'agit d'assainissement
- le panneau « pavoiement » a été installé sur la façade de la mairie par Eddy David.
- une entrevue va être programmée avec les employées communales.
- un appel à projet est lancé par la CAF pour des investissements périscolaires : le dossier sera transmis au SIVU la commune ne pouvant y prétendre pour le temps scolaire.

- Mme Claudine LANDES propose une animation Beach volley pour l'été 2021, idéalement à proximité du camping : le conseil municipal n'est pas hostile à cette proposition tant que le reste à charge pour la commune est de zéro euro !

- Claude Pégourié demande où en sont les travaux pour la réparation du mur de la rue du Barry du Four : le devis a été renvoyé validé au maçon, les travaux sont prévus pour octobre 2020

- la commission voirie est chargée de recenser les voies à débroussailler et de prendre contact avec l'entrepreneur à la fin du mois afin de lui indiquer où il doit passer.

- la prochaine réunion est fixée au 14 septembre 2020

Mr le Maire a clôturé la séance à 23h30